

Or, je ne me suis pas écarté du point de vue que j'avais exposé ce jour-là à la Chambre des communes. Étant donné que vous l'avez approuvé alors, et que vous avez nettement établi plus tard dans votre discours du 31 janvier, tel qu'il figure au hansard, à la page 3478 et aux suivantes, que vous appuyiez ma façon de voir, je ne puis comprendre que vous laissiez maintenant entendre que votre opinion et la mienne ne concordent pas. Elles concordaient les 25 et 31 janvier. Mes vues n'ont pas changé. Entre ce moment-là et dimanche, c'est vous qui avez dû changer d'avis.

Je dirais, monsieur l'Orateur, que si l'on compare les deux lettres, dont j'ai consigné ces deux passages au compte rendu, on constatera nettement que le gouvernement a décidé de doter les forces canadiennes d'armes nucléaires, et la seule différence entre l'ancien ministre de la Défense nationale et le premier ministre, c'est que celui-ci veut apparemment attendre encore un peu avant de formuler bien nettement cette déclaration, comme le ministre voulait qu'il le fasse. Or qu'on accepte des armes nucléaires maintenant ou dans trois mois, peu importe. En effet, tout le monde à la Chambre, y compris le premier ministre, n'ignore certainement pas que la réunion du conseil de l'OTAN au mois de mai prochain ne prendra aucune décision au sujet des forces nucléaires de cet organisme. Chacun sait que le président de Gaulle, en France, et divers autres obstacles, devront être surmontés avant que la politique que préconise le président Kennedy puisse être mise en pratique, ce qui n'est guère probable d'ici longtemps.

Je dirais qu'en ce qui concerne le problème des armes nucléaires, comme pour tous les autres que nous connaissons, le gouvernement—qu'il s'agisse des conservateurs ou des libéraux—suit exactement le même programme et propose exactement la même chose au Canada.

Je répète encore une fois que le problème des armes nucléaires pour le Canada, le rôle que jouera celui-ci dans les affaires internationales, le rôle qui nous échoit au sein de l'OTAN en tant que petit pays important qui essaye d'insuffler quelque bon sens au monde international, le rôle donc que nous pouvons jouer en attirant autour de nous les pays non engagés, ce qui permettrait d'exercer une véritable pression sur les États-Unis et l'Union soviétique en vue d'instaurer une politique raisonnable de paix, le rôle que nous, en tant que pays dont les antécédents et l'histoire ne sont pas impérialistes, ce rôle que nous pouvons jouer en gardant la confiance de toutes les nouvelles nations et des nations émergentes d'Afrique, d'Asie et d'Amérique du Sud, tout cela constitue le problème majeur dont le Parlement et le pays sont saisis.

Ce qui m'attriste—et je l'ai déjà exposé à la Chambre—c'est que la question des armes

nucléaires, comme d'autres questions urgentes, est traitée si cavalièrement par des hommes sérieux d'un côté comme de l'autre de la Chambre, que nous nous contentons d'échanger des arguments au lieu de réfléchir sérieusement à ce qui est une question de vie ou de mort pour toute l'humanité.

J'estime que si ce soir, dans ses dernières heures ou ses derniers jours, notre Parlement peut servir une fin, en se déclarant déterminé à suivre une politique extérieure indépendante au nom de notre pays; s'il est capable de se déclarer prêt à dire ce qu'il pense—que nos amis partagent notre avis ou non—d'annoncer qu'il est décidé à mener une croisade et rien de moins dans le monde entier contre la menace d'un holocauste nucléaire; si ce Parlement, dans ses quelques dernières heures ou dans ses quelques derniers jours d'existence, avait le courage et la vision de faire tout cela, il aurait accompli davantage qu'il ne réaliserait en s'attachant aux généralités que proposent l'amendement et le sous-amendement.

L'hon. Gordon Churchill (ministre des Affaires des anciens combattants): Monsieur l'Orateur, le préopinant, l'honorable député d'York-Sud (M. Lewis), a prononcé un éloquent discours où il a traité avec vigueur du sujet qui occupe actuellement tous les esprits. Il est pour le moins étrange que le chef de l'opposition (M. Pearson) ait évité d'en parler au moment où l'occasion s'est présentée pour lui, pendant la présente session, de traiter d'un sujet de premier plan.

Une voix: Il avait la frousse!

L'hon. M. Churchill: La semaine dernière, alors que nous en étions aux travaux de la Chambre, j'ai émis l'opinion qu'il serait préférable de remettre le sujet dont il voulait parler alors à lundi ou mardi de cette semaine, puisqu'il serait alors possible de présenter une motion et d'en arriver à une conclusion sur un sujet de cette importance. Le chef de l'opposition a alors esquivé le sujet, comme cela lui arrive si souvent, et bien que l'occasion se soit de nouveau présentée aujourd'hui, il s'y est dérobé.

Une voix: Il n'a pas encore reçu ses instructions.

L'hon. M. Churchill: La proposition dont nous sommes saisis au sujet de la motion de subsides est beaucoup trop vaste pour être conforme aux règles qui s'appliquent (*Exclamations*)... aux motions de subsides, mais elle a été jugée recevable. Il y a donc plusieurs questions à traiter. J'ai l'intention de parler de cette partie du discours du chef de l'opposition et de celui du chef du Crédit